

Bref résumé des impacts concrets du visage de notre nouvelle paroisse en janvier 2018

Ce qui demeure inchangé

- Les six communautés chrétiennes locales demeurent et conservent le vocable de leur communauté et celui de leur lieu de culte;
- Les membres du personnel qui le souhaitent pourront conserver leurs fonctions;
- Les lieux d'accueil dans chacun des milieux;
- La tenue des célébrations dans les églises actuelles (baptêmes, eucharisties, mariages, funérailles, etc.)
- Les comités demeurent afin d'assurer les services et de préserver la couleur et le dynamisme pour la transmission de la foi dans chaque communauté locale;
- Implication et prise en charge par les baptisés.

Ce qui sera modifié à partir du 1er janvier 2018

- Création d'une seule entité juridique qui portera le nom:
- ***Fabrique de la paroisse NOM DE LA PAROISSE À DÉTERMINER***
- Une seule équipe pastorale au service des six communautés locales;
- Employeur et comptabilité uniques sous la responsabilité de la nouvelle fabrique de la paroisse NOM DE LA PAROISSE;
- Une comptabilité qui permettra de connaître à tout moment les recettes et les déboursés nécessaires au maintien et au fonctionnement de chacune des communautés locales;
- Les placements et les réserves de chacune des communautés locales, bien que sous la responsabilité de la nouvelle fabrique, seront préservés au moment de l'annexion. Ce fonds dit « réservé » permettra à chaque communauté locale de l'utiliser pour des besoins spécifiques pastoraux et immobiliers.
- Au cours des prochains mois, le comité de transition préparera les documents nécessaires qui accompagneront la demande d'annexion. Il regardera également la composition de la nouvelle assemblée de fabrique afin de s'assurer d'une représentativité de toutes les communautés locales.
- La demande officielle de l'évêque lui parviendra au cours du mois de septembre 2017 et le décret créant la nouvelle paroisse pour le 1er janvier 2018 devrait nous parvenir à l'automne 2017.

Cette nouvelle structure permettra à notre paroisse de mieux pouvoir accomplir son œuvre d'évangélisation en dégageant les ressources nécessaires à la réalisation de la mission. C'est notre plus grande espérance.

Pauline Porter Warren Jacques Vézina, Pierre Noreau
Pour le comité de transition
23 février 2017